

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à Mme Judith MONTAUBAN
Date de la convocation : 01/06/2024
Mme Christelle BRILLAUD est nommée secrétaire de séance.

N° : DELPCM2024-06/06

OBJET : OPERATION « BOL DE PATES » - DON AU SECOURS CATHOLIQUE

Madame Jocelyne GUIBERT explique le Conseil Municipal des Enfants a organisé une opération « bol de pâtes » au restaurant scolaire le 29 mars 2024.
Parmi les classes du CP au CM2, 147 enfants ont participé ainsi que 3 adultes.

Cette opération permet donc de réaliser un don à l'Association du Secours Catholique à hauteur de 1.5€/repas, soit la somme globale de 225 €.
Pour effectuer le reversement à l'Association, le Conseil Municipal doit délibérer.

Après délibération et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal décide de verser un don/subvention de 225 € à l'Association Le Secours Catholique.
Madame le Maire est chargée du mandatement de la dépense au compte 65748.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Christelle BRILLAUD

LE MAIRE,
Emilie DUPREY

